

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-
Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque- STB- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes Mr WALID BEN AYED (Groupement "CFF" & "COK") et Mr WADI TRABELSI (Groupement 4A-CTK).

Société Tunisienne de Banque

BILAN

Arrêté au 30 juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	146 357	212 308	130 981	11,7%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	1 186 895	879 330	1 275 755	(7,0%)
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	8 720 157	9 094 151	8 643 559	0,9%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	240 692	403 952	100 891	138,6%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	5 032 818	4 183 256	4 784 829	5,2%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	154 221	153 667	153 574	0,4%
AC7 - Autres actifs *	5.7	419 600	309 721	270 286	55,2%
Total des actifs		15 900 740	15 236 385	15 359 875	3,5%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	3 894	661 136	16 351	(76,2%)
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	469 884	304 190	336 396	39,7%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	12 973 356	11 757 941	12 508 096	3,7%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	347 419	512 686	500 884	(30,6%)
PA5 - Autres passifs *	5.12	786 078	696 922	654 632	20,1%
Total des passifs		14 580 631	13 932 875	14 016 359	4,0%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	776 875	-
CP3 - Réserves	5.13	398 902	360 180	359 647	10,9%
CP4 - Actions propres	5.13	(10 840)	(6 971)	(9 591)	(13,0%)
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	19 832	20 931	19 832	-
CP6 - Résultats reportés	5.13	126 278	130 177	130 823	(3,5%)
CP7 - Résultat de l'exercice	5.13	9 062	22 318	65 930	(59,4%)
Total des Capitaux propres		1 320 109	1 303 510	1 343 516	(1,7%)
Total des capitaux propres et passifs		15 900 740	15 236 385	15 359 875	3,5%

(*) Données au 30/06/2025 retraitées pour des besoins de comparabilité.

Société Tunisienne de Banque

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
--	-------	------------------	------------------	-------------------------	----------------

Passifs éventuels

HB1 - Cautions, avals et autres garanties données		1 399 820	1 411 526	1 375 074	1,8%
HB2 - Crédits documentaires		604 578	663 832	796 345	(24,1%)
Total des passifs éventuels	6.1	2 004 398	2 075 358	2 171 419	(7,7%)

Engagements donnés

HB4 - Engagements de financements donnés		237 627	243 292	210 418	12,9%
HB5 - Engagements sur titres		26	26	26	-
Total des engagements donnés	6.2	237 653	243 318	210 444	12,9%

Engagements reçus

HB7 - Garanties reçues		5 613 263	5 263 753	5 366 092	4,6%
Total des engagements reçus	6.3	5 613 263	5 263 753	5 366 092	4,6%

Société Tunisienne de Banque

ÉTAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 30 juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	350 583	450 397	882 104	(22,2%)
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	66 328	66 590	136 125	(0,4%)
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	30 476	40 606	80 895	(24,9%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	216 257	170 166	353 418	27,1%
Total produits d'exploitation bancaire		663 644	727 759	1 452 542	(8,8%)
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(341 335)	(370 005)	(737 649)	7,7%
CH2 - Commissions encourues		(8 608)	(7 361)	(16 341)	(16,9%)
Total charges d'exploitation bancaire		(349 943)	(377 366)	(753 990)	7,3%
Produit Net Bancaire	7.6	313 701	350 393	698 552	(10,5%)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(131 400)	(155 357)	(268 244)	15,4%
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	1 108	1 306	(9 881)	(15,2%)
PR7 - Autres produits d'exploitation	7.9	1 064	1 009	1 776	5,5%
CH6 - Frais de personnel	7.10	(134 613)	(117 438)	(237 963)	(14,6%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.11	(44 075)	(48 994)	(97 833)	10,0%
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(9 412)	(9 250)	(16 018)	(1,8%)
Résultat d'exploitation		(3 627)	21 669	70 389	(116,7%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.12	15 410	11 560	21 788	33,3%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.13	(2 316)	(10 150)	(22 338)	77,2%
Résultat des activités ordinaires		9 467	23 079	69 839	(59,0%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(405)	(761)	(3 909)	46,8%
Résultat net de l'exercice		9 062	22 318	65 930	(59,4%)
Résultat après modification comptable		9 062	22 318	65 930	(59,4%)

Société Tunisienne de Banque

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er janvier au 30 juin 2026

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		457 907	507 287	1 042 495	(9,7%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(382 576)	(387 903)	(750 101)	1,4%
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		1 950	22 705	23 919	(91,4%)
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(225 263)	547 140	842 072	(141,2%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		451 810	352 547	1 100 151	28,2%
Titres de placement		(104 955)	34 748	181 408	(402,0%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(145 351)	(278 048)	(403 088)	47,7%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(35 926)	123 908	101 274	(129,0%)
Impôt sur les bénéfices		(11 462)	(27 856)	(44 288)	58,9%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	6 134	894 528	2 093 842	(99,3%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		221 121	150 069	340 658	47,3%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(245 307)	(632 280)	(1 210 977)	61,2%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(10 060)	(7 445)	(14 572)	(35,1%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(34 246)	(489 656)	(884 891)	93,0%
Activités de financement					
Rachat d'actions propres		(1 249)	(1 435)	(4 055)	13,0%
Remboursement d'emprunts		(110 146)	(68 808)	(86 219)	(60,1%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		1 599	5 017	2 107	(68,1%)
Distribution dividendes		(30 638)	-	-	
Remboursement dotation de l'Etat		-	(37 000)	(37 000)	100,0%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	(140 434)	(102 226)	(125 167)	(37,4%)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(168 546)	302 646	1 083 784	(155,7%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 064 714	(19 071)	(19 070)	5682,9%
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	896 168	283 575	1 064 714	216,0%

Société Tunisienne de Banque

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 30 juin 2026

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776.875 mDT et il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 150 agences, 213 distributeurs automatiques de billets-DAB, 11 directions régionales et 2 succursales.

La structure du capital de la Banque se présente au 30 Juin 2026 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A - ACTIONNAIRES TUNISIENS	154 701 144	773 506	99,57%
L'État Tunisien	111 189 331	555 947	71,56%
Entreprises Publiques	18 408 461	92 042	11,85%
Personnes Morales Privées	11 688 639	58 443	7,52%
Rachat de la Banque de ses Titres	2 186 329	10 932	1,41%
Personnes Physiques	11 228 384	56 142	7,23%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS	673 856	3 369	0,43%
Personnes Morales	525 526	2 628	0,34%
Personnes Physiques	148 330	742	0,10%
TOTAL	155 375 000	776 875	100,00%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2026 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 - Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1 - Les engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour leur valeur nominale.

3.1.2 - Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.1.3 - Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période arrêté au 30 juin 2026 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe 2, 3 et 4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe 0) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.1.4 - Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois les intérêts de retard sur créances contentieuses sont calculés, comptabilisés et réservés au niveau du module Carthago-Engagement ; leur montant s'élève au 30 Juin 2026 à 173 446 mD.

3.1.5- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classes	Description	Taux de la provision
0	Actifs courants	0%
1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
2	Actifs incertains	20%
3	Actifs préoccupants	50%
4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents notamment la circulaire de la BCT n°2025-04 du 03 Février 2025, la Banque constitue par prélèvement sur ses résultats, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

3.1.6- Impact de l'application de la loi 2024-41 :

Suite à la parution de la loi n°41-2024 du 02 Aout 2024 portant amendement du code de commerce, et en application des dispositions de l'article 412 ter, les banques sont tenues de réduire le taux d'intérêt fixe en le multipliant par un coefficient égal à 0.5, applicable aux crédits en cours de remboursement ou aux nouveaux crédits dont la durée totale est supérieure à sept ans, s'il s'avère que la somme totale des

intérêts contractuels perçus au cours des trois années précédant la date de la demande de l'emprunteur dépasse 8% de l'encours du capital restant dû. L'encours des crédits des clients ayant présenté des demandes d'abattement est de 174,186 millions de dinars au 30-06-2026.

En application desdites dispositions, l'effet de réduction du taux, objet des demandes éligibles reçues jusqu'au 30 juin 2026, s'élève à 3,732 millions de dinars a été pris en compte en impactant le PNB à due concurrence.

L'estimation de la minoration des intérêts contractuels à percevoir au titre du deuxième semestre 2026 tenant compte de l'ensemble des contrats éligibles serait de 6,195 millions de dinars.

3.2 - Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 - Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

A chaque arrêté comptable, les titres de participation font l'objet d'une évaluation à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Cette valeur tient compte de :

- ▀ La valeur boursière de l'action pour les titres cotés ;
- ▀ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières ;
- ▀ La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers ;
- ▀ La juste valeur tenant compte de plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société et ce pour les participations dans le capital des opérateurs télécoms.

ii. Titres d'investissement à revenu fixe

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelée selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

À chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres sont provisionnées dans les deux cas suivants :

- ▀ Existence, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- ▀ Existence des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Les fonds gérés par les sociétés SICAR

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2- Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- ▀ **Les titres de transactions** : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois ;
- ▀ **Les titres de placement** : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

i. Les titres de transaction :

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

ii. Les titres de placement :

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.3 - Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- ▀ Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à le circulaire n° 91-22.
- ▀ Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.4 - Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IFRS 9.

Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5 - Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6 - Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, la STB tient une comptabilité multidevise.

Ainsi, les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité de chacune des devises correspondantes et sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30 juin 2026.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de la période arrêté au 30 juin 2026.

3.7 - Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10%
-Mobilier et Matériel de bureau	15%
	20%*
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33%*
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%
-Le droit au bail	5%
-Mob-bureau hors exploitation	10%
-Immeubles hors exploitation	2%
-Matériel outil hors exploitation	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er janvier 2008.

La Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 mdt présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

En application du § 41 la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte d'une part de l'utilisation des biens réévalués et d'autre part du transfert de l'écart de réévaluation relatif aux biens cédés.

3.8 - Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (douze mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

4.1 – Résultat du contrôle Social

La Banque a reçu, en date du 20 avril 2026, une notification des résultats du contrôle social portant sur la période allant de 2022 à 2024 et faisant ressortir des redressements d'un montant total de 3 805 mDT, hors pénalités de retard. La Banque a formulé, dans les délais réglementaires, son opposition aux chefs de redressement notifiés.

Le 6 mai 2026, la CNSS a notifié le maintien des redressements communiqués.

Compte tenu des divergences significatives d'interprétation juridique entre la Banque et la CNSS, lesquelles font actuellement l'objet d'un examen, aucune provision pour risque social n'a été constatée au 30 juin 2026.

4.2 – Affaire BRUNO POLI

Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. La Cour de cassation a infirmé et renvoyé l'affaire devant la Cour d'Appel de Tunis. Une ordonnance de sursis à l'exécution a été obtenue sans consignation.

La cour d'appel a consigné de nouveau le jugement de première instance condamnant la banque à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Par conséquent, une provision pour risques a été constituée, le montant de la provision au 31 décembre 2024 s'élève à 43 179 mdt.

Courant l'exercice 2021 et suite à la notification de l'arrêt de la cour de renvoi, la banque a de nouveau formulé un pourvoi en cassation, et a pu obtenir le sursis à l'exécution sans consignation.

Par arrêt n°39932/32 du 14/06/2022 la cour a de nouveau cassé et renvoyé l'affaire par devant la cour de renvoi.

La cour d'appel de Tunis en sa qualité de cour de renvoi, par son arrêt n°1.519 rendu en date du 09/07/2024 a confirmé le jugement de 1ère instance n°41.842 daté du 29.10.2015 disposant la condamnation de la banque à restituer les bons de caisse en question ou à défaut à régler 7 millions de Dollars outre le montant des intérêts de retard à partir du 28/01/2014.

Par conséquent, la banque a saisi, en date du 26/07/2024, deux avocats chargés de la représenter dans le cadre de la présente affaire et de défendre ses intérêts, afin de dépêcher la rédaction du dit arrêt, et de formuler un nouveau pourvoi en cassation, tout en œuvrant pour l'obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation du montant de la condamnation.

À la suite de la notification à la banque en date du 30.12.2024, de l'arrêt susvisé, rendu par la cour d'appel de Tunis en date du 09.07.2024 en sa qualité de cour de renvoi, la banque a chargé les deux avocats chargés de la présente affaire, de formuler un nouveau pourvoi en cassation, pour obtenir son infirmation, tout en présentant une demande d'obtention d'un sursis à son exécution.

La Cour de cassation vient de rendre le 30/04/2025 un arrêt ayant cassé et renvoyé l'arrêt d'appel n° 10648/1519 en notre faveur.

La banque n'a pas été assignée à une audience par devant la cour d'appel en sa qualité de cour de renvoi jusqu'à ce jour.

4.3 – Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2026.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances cédées courant le premier semestre 2026 sont à hauteur de 6,483 mille dinars dont 0,576 mille dinars au titre des intérêts de retard.

4.4- Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative au premier semestre 2026 est de 17 022 mdt.

4.5- Retraitement des données pour les besoins de la comparabilité

Dans le but d'assurer une meilleure présentation des états financiers arrêtés au 30 juin 2026, des retraitements ont été effectués au 30 juin 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde publié au 30 juin 2025	Impact des retraitements	Solde après retraitement au 30 juin 2025
Bilan			
AC7 - Autres actifs	309 428	293	309 721
PA5 - Autres passifs	696 629	293	696 922

5- NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

5-1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 146.357 mDT au 30/06/2026 contre 130.981 mDT au 31/12/2025.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
CAISSE *	125 871	117 000	108 998	15,5%
Caisse en Dinars	113 219	108 258	100 163	13,0%
Caisse en devise	17 696	13 769	13 879	27,5%
Provisions sur CAISSE, CCP ET TGT *	(5 044)	(5 027)	(5 044)	-
BCT	19 968	94 790	21 465	(7,0%)
BCT en Dinars	1 136	21 428	2 059	(44,8%)
BCT en devise	18 832	73 362	19 406	(3,0%)
Facilité de dépôt	-	-	-	-
CCP	552	552	552	-
TGT	4	4	4	-
Provisions sur CCP ET TGT *	(38)	(38)	(38)	-
Total	146 357	212 308	130 981	11,7%

(*) Données au 30/06/2025 retraitées pour des besoins de comparabilité.

(1) Les provisions sur caisses dinars et devises se présentent comme suit :

Libellé	Provision 2025	Reprises	Dotation	Reclassement	Provision 2026
Caisse en dinars	(4 452)	-	-	-	(4 452)
Caisse en devises	(592)	-	-	-	(592)
Total	(5 044)	-	-	-	(5 044)

Ratio de liquidité

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2026 de 100%. La STB affiche, à la date du 30/06/2026, un ratio de liquidité de 624,91%.

Libellé	Seuil régl.	Juin 2026	Juin 2025	Décembre 2025
Ratio de liquidité	100%	624,91%	583,45%	1060,53%

5.2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 1 186.895 mDT au 30/06/2026 contre 1275.755 mDT au 31/12/2025.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Créances sur les établissements bancaires	106 709	93 075	104 949	1,7%
Comptes courants des banques résidentes	2	2	2	-
Comptes courants des banques non-résidentes	106 706	93 072	104 946	1,7%
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	1	1	-
Prêts aux établissements financiers	1 060 650	765 432	1 150 498	(7,8%)
Prêts sur le marché monétaire en Dinars	169 000	0	355 000	(52,4%)
Prêts sur le marché échus	71 765	71 744	71 898	(0,2%)
Prêts sur le marché monétaire en Devises	819 884	693 688	723 600	13,3%
Provisions sur prêts interbancaires	(1 766)	(1 744)	(1 739)	(1,6%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés	19 050	22 214	21 000	(9,3%)
Créances et prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	19 050	22 214	21 000	(9,3%)
Créances rattachés	2 252	353	1 047	115,1%
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	93	-	162	(42,6%)
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	2 159	353	885	144,0%
Total	1 186 895	879 330	1 275 755	(7,0%)

Les créances par exigibilité au refinancement de la BCT se présentent comme suit :

Description	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Créances sur les établissements bancaires et financiers				
Non éligibles au refinancement de la BCT	1 184 643	878 977	1 274 708	(7,1%)
Total	1 184 643	878 977	1 274 708	(7,1%)

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Créances sur les établissements bancaires et financiers				
Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	1 184 643	878 977	1 274 708	(7,1%)
Total	1 184 643	878 977	1 274 708	(7,1%)

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2026 se détaille comme suit :

Libellé	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	106 709	-	-	-	106 709
Comptes courants des banques résidentes	2	-	-	-	2
Comptes courants des banques non-résidentes	106 706	-	-	-	106 706
Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	1	-	-	-	1
Prêts aux établissements bancaires	790 278	270 372	-	-	1 060 650
Prêts sur le marché monétaire en dinars	169 000	-	-	-	169 000
Prêts sur le marché échus	71 765	-	-	-	71 765
Prêts sur le marché monétaire en devises	549 512	270 372	-	-	819 884
Provisions sur prêts interbancaires	(1 766)				(1 766)
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	1 667	6 800	10 583	-	19 050
Total	896 887	277 172	10 583	-	1 184 643

5.3 - Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre juin 2026 et juin 2025 se présente comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Comptes courants débiteurs	977 402	971 680	933 808	4,7%
Crédits sur ressources spéciales	190 166	206 123	196 046	(3,0%)
Les créances prises en charge par l'État	1 185	1 185	1 185	-
Bonification prise en charge par l'État	4 230	4 230	4 230	-
Comptes courants associés	90 370	89 770	89 770	0,7%
Autres concours à la clientèle	9 865 905	9 929 012	9 599 973	2,8%
Créances à abandonner	4 298	4 298	4 298	-
Créances rattachées	34 043	65 863	57 732	(41,0%)
Total brut	11 167 599	11 272 161	10 887 042	2,6%
Provisions	(1 544 282)	(1 375 271)	(1 426 848)	-8,2%
Provisions sur comptes courants	(200 753)	(175 605)	(180 826)	(11,0%)
Provisions sur ressources spéciales	(51 219)	(55 648)	(48 567)	(5,5%)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(1 073 177)	(907 747)	(978 322)	(9,7%)
Provisions sur comptes courants associés	(45 554)	(45 552)	(45 554)	-
Provisions sur créances à abandonner	(455)	(455)	(455)	-
Provisions collectives	(173 124)	(190 264)	(173 124)	-
Agios réservés	(880 548)	(773 798)	(789 167)	-11,6%
Agios réservés sur comptes courants	(49 606)	(50 941)	(50 488)	1,7%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	(782 708)	(662 294)	(692 584)	(13,0%)
Agios réservés sur comptes courants associés	(34 579)	(34 579)	(34 579)	-
Agios réservés sur créances à abandonner	(3 843)	(3 843)	(3 843)	-
Agios réservés sur créances rattachées	(9 812)	(22 141)	(7 673)	(27,9%)
Produits perçus d'avance	(22 612)	(28 941)	(27 468)	17,7%
Total Net en Mdt	8 720 157	9 094 151	8 643 559	0,9%

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 30/06/2026 est la suivante :

Libellé	Encours Bruts	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	977 402	(141 807)	(58 947)	(49 606)	-	727 042
C/ Ressources spéciales	190 166	(44 464)	(6 755)	-	-	138 947
Comptes courants associés	90 370	(32 154)	(13 400)	(34 579)	-	10 237
Autres conc. à la clientèle	9 871 319	(713 029)	(360 148)	(782 708)	(22 611)	7 992 823
Créances à abandonner	4 298	(455)	-	(3 843)	-	-
Créances rattachées	34 044	-	-	(9 812)	-	24 232
Total	11 167 599	(931 909)	(439 250)	(880 548)	(22 611)	8 893 281
Provisions collectives	-	-	-	-	-	(173 124)
Encours net	-	-	-	-	-	8 720 157

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

Libellé	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Encours Brut
C/C Débiteurs	977 402	-	-	-	977 402
Autres concours à la clientèle	1 456 574	1 214 571	2 934 417	1 316 149	6 921 711
Crédits sur ressources spéciales	5 906	16 664	62 043	18 043	102 656
Total 2026	2 439 882	1 231 235	2 996 460	1 334 192	8 001 769

Agios réservés : Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2026 se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Agios réservés sur C/C	(49 606)	(50 941)	(50 488)	1,7%
Agios réservés sur Avals et Cautions	(3 711)	(2 726)	(3 280)	(13,1%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	(350 086)	(301 335)	(321 039)	(9,0%)
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	(254 307)	(219 101)	(236 113)	(7,7%)
Agios réservés sur crédits garantis par l'État	(1 158)	(1 158)	(1 158)	-
Agios réservés sur C/C Associés	(34 579)	(34 579)	(34 579)	-
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	(173 446)	(137 975)	(130 994)	(32,4%)
Agios réservés/ créances à abandonner	(3 843)	(3 843)	(3 843)	-
Agios réservés sur créances rattachées	(9 812)	(22 142)	(7 673)	(27,9%)
Sous Total	(880 548)	(773 800)	(789 167)	(11,6%)
Total	(880 548)	(773 800)	(789 167)	(11,6%)

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élèvent au 30/06/2026 à 173.446 mille dinars.

L'évolution des provisions sur créances à la clientèle se détaille ainsi :

Libellé	Décembre 2025	Dotations	Reprises	Reclass.	Juin 2026
Provisions sur comptes courants	(180 826)	(27 111)	7 184	-	(200 753)
Provisions sur ressources spéciales	(48 567)	(2 923)	271	-	(51 219)
Provisions sur autres concours à la clientèle	(978 322)	(115 173)	20 318	-	(1 073 177)
Provisions sur comptes courants associés	(45 554)	-	-	-	(45 554)
Provisions sur créances à abandonner	(455)	-	-	-	(455)
Provisions collectives	(173 124)	-	-	-	(173 124)
Total	(1 426 848)	(145 207)	27 773	-	(1 544 282)

Libellé	Décembre 2025	Dotations	Reprises	Reclass	Juin 2026
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(876 208)	(76 766)	21 065	-	(931 909)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(377 516)	(68 441)	6 708	-	(439 249)
Provisions collectives	(173 124)	-	-	-	(173 124)
Total	(1 426 848)	(145 207)	27 773	-	(1 544 282)

- Éligibilité au refinancement de la Banque Centrale

Les créances sur la clientèle (après décote) éligibles au refinancement de la Banque Centrale se présentent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Créances éligibles au refinancement	572 102	793 005	392 545	45,7%

5.3.1 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une dotation nette sur provisions additionnelles de l'ordre de 61 733 mille dinars au titre du premier semestre de l'exercice 2026, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 30 Juin 2026 à 439 249 mille dinars.

5.3.2 – Provisions collectives

En application de la circulaire aux banques n° 2025-04 du 03 Février 2025 portant sur Division, couverture des risques et suivi des engagements, la Banque constitue par prélèvement sur ses résultats, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991.

5.3.3– Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 1 185 mille dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

5.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève 240.692 mDT au 30/06/2026 contre 100.891 mDT au 31/12/2025. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	Décembre 2025	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Ajustement	Juin 2026
I- Titres de placement	100 891	136 046	(15 086)	(9 326)	212 525
1.1 Titres émis par l'Etat et les organismes publics	100 891	136 046	(15 086)	(9 326)	212 525
Valeurs brutes	97 807	120 041	(15 086)	-	202 762
Créances et dettes rattachées	3 689	9 034	-	(547)	12 176
Décotes/Primes	(605)	6 971	-	(8 779)	(2 413)
II- Titres de transactions	-	30 000	-	(1 833)	28 167
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	-	30 000	-	(1 833)	28 167
Bons du trésor	-	30 000	-	-	30 000
Créances et dettes rattachées	-	-	-	(1 833)	(1 833)
Total net	100 891	166 046	(15 086)	(11 159)	240 692

5.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 5.032.818 mDT au 30/06/2026 contre 4.784.829 mDT au 31/12/2025 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
BTA d'investissement	3 392 986	2 565 207	3 153 707	7,6%
Décotes/primes sur BTA d'investissement	(59 241)	(50 375)	(41 834)	(41,6%)
Créances rattachées	141 557	93 722	135 120	4,8%
Total BTA d'investissement	3 475 302	2 608 554	3 246 993	7,0%
Emprunts obligataires	5 653	7 905	5 676	(0,4%)
Emprunt national	1 053 950	1 111 300	1 080 900	(2,5%)
Provisions Emprunts obligataires	(4 453)	(6 306)	(4 476)	0,5%
Créances rattachées	54 881	58 216	42 338	29,6%
Total autres titres d'investissement	1 110 031	1 171 115	1 124 438	(1,3%)
Fonds gérés SICAR	148 735	118 324	116 722	27,4%
Provisions Fonds gérés	(55 694)	(56 542)	(56 425)	1,3%
Total Fonds gérés	93 041	61 782	60 297	54,3%
Fonds commun de placement	71 672	72 797	72 797	(1,5%)
Provisions sur parts dans les FCP	(3 791)	(3 451)	(3 827)	0,9%
Total FCP	67 881	69 346	68 970	(1,6%)
Parts dans les entreprises liées	160 564	160 564	160 564	-
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises *	154 216	133 123	153 883	0,2%
Titres de participations	129 296	123 512	127 542	1,4%
Participations en rétrocession	18 056	18 056	18 056	-
Sociétés en liquidation	30	30	30	-
Provisions titres de participation	(175 267)	(162 494)	(175 612)	0,2%
Créances et dettes rattachées	(332)	(332)	(332)	-
Total Titres de participation	286 563	272 459	284 131	0,9%
Total général	5 032 818	4 183 256	4 784 829	5,2%

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Décembre 2025	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultats capitalisés	Juin 2026
BTA d'investissement	3 153 707	325 161	(85 882)	-	3 392 986
Emprunts obligataires	5 676	-	(23)	-	5 653
Emprunt national	1 080 900	-	(26 950)	-	1 053 950
Fonds gérés SICAR	116 722	30 000	-	2 013	148 735
Fonds commun de placement	72 797	-	(1 125)	-	71 672
Titres de participation	127 542	1 754	-	-	129 296
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	50 831	333	-	-	51 164
Parts dans les entreprises liées	263 616	-	-	-	263 616
Société en liquidation	30	-	-	-	30
Participation en rétrocession	18 056	-	-	-	18 056
Total en mDT	4 889 877	357 248	(113 980)	2 013	5 135 158

La ventilation des titres d'investissement hors BTA au 30/06/2026 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Titres non cotés	1 674 772	1 701 260	1 683 826	(0,5%)
Titres cotés	66 094	43 046	51 039	29,5%
Titres OPCVM	1 305	1 305	1 305	-
Valeur Brute en mDT	1 742 171	1 745 611	1 736 170	0,3%

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur brute totale de 148 735 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de -55 694 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Résultat capitalisés	Remboursements Antérieurs	Particip. en rétrocession	Particip. directes	Titres SICAV	Valeur brute juin 2026
FG STB 1	8 000	-1 639	1 236	2 363	2 094	-	5 126
FG STB 2	8 000	233	3 083	4 636	299	-	5 150
FG STB 3	5 000	373	1 520	2 837	1 000	-	3 855
FG STB 4	6 500	108	1 775	5 290	-	-	4 833
FG STB 5	6 824	62	1 742	5 410	231	-	5 144
FG STB 6	2 707	-253	1 994	1 066	80	-	460
FG STB 7	800	3	158	265	390	-	645
FG STB 8	6 752	232	1 672	4 787	382	320	5 312
FG STB 9	4 800	26	799	3 897	-	-	4 028
FG STB 10	8 748	14	250	8 492	-	-	8 512
FG STB 11	6 000	-57	883	4 469	83	-	5 060
FG STB 12	9 898	177	2 114	6 565	813	279	7 961
FG ID 1	2 000	-146	620	1 321	-	-	1 234
FG ID 2	2 000	-350	389	1 640	-	-	1 261
FG ID 3	5 436	198	1 727	3 145	680	-	3 908
FG ID 4	360	3	48	311	-	-	315
FG ID 5	1 133	11	287	846	-	-	857
FG ID 6	4 000	-554	1 489	2 165	381	-	1 957
FG STB 14	10 000	429	0	8 020	-	1 029	10 429
FG STB 15	10 000	723	0	8 320	-	1 036	10 723
FG STB 16	15 000	1 386	0	5 564	-	10 328	16 386
FG STB 17	15 000	509	0	-	-	15 963	15 509
FG STB 18	15 000	66	0	-	-	15 066	15 066
FG STB 19	15 000	4	0	-	-	15 004	15 004
Total	168 958	1 558	21 786	81 409	6 433	59 025	148 735

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

Au 30 Juin 2026, la situation des emplois sur les Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Comptes courants des banques résidentes	138	17 948	2 804	(95,1%)
Actions (placement)	5 381	1 529	2 233	141,0%
Parts dans les OPCVM	58 706	1 846	26 897	118,3%
Autres titres de placement	-	9 788	-	-
Autres titres de participation	6 433	2 838	2 986	115,4%
Participations en rétrocession	81 408	89 146	87 231	(6,7%)
Créances rattachées aux participations en rétrocession	723	723	723	-
Débiteurs divers	636	1 946	1 601	(60,3%)
Provisions sur titres de participation	-	(15 704)	-	-
Provisions sur participations en rétrocession	(55 694)	(43 705)	(56 425)	1,3%
Avoirs en comptes des établissements bancaires en dinars	(5)	-	-	-
Créditeurs divers	(4 576)	(4 573)	(7 753)	41,0%
Total	93 150	61 782	60 297	54,5%

5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 154.221 mDT au 30/06/2026. Les mouvements enregistrés en juin 2026 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute décembre 2025	Acquisition/ Cession 2026	Reclassement	Valeur Brute juin 2026	Amort 2025	Dotations nettes des reprises/ Ajustement. 2026	Amort 2026	Valeur Nette juin 2026
Immobilisations Incorporelles	51 991	2 267	-	54 260	(44 707)	(2 282)	(46 988)	7 272
Logiciel informatique	51 798	2 267	-	54 067	(44 571)	(2 282)	(46 852)	7 215
Frais Etudes et développement	136	-	-	136	(136)	-	(136)	0
Droit au bail	57	-	-	57	-	-	-	57
Immobilisations Corporelles	358 495	7 794	-	366 285	(212 205)	(7 129)	(219 336)	146 949
Terrains	47 250	-	-	47 249	-	-	-	47 249
Constructions	78 587	-	-	78 586	(43 377)	(901)	(44 279)	34 307
Mobilier de bureaux	11 752	385	-	12 136	(10 294)	(343)	(10 638)	1 498
Matériel de transport	3 669	-	-	3 669	(3 147)	(173)	(3 321)	348
Matériel informatique	69 089	1 363	-	70 452	(60 774)	(2 529)	(63 302)	7 150
Matériel de communication	2 075	-	-	2 075	(2 019)	(14)	(2 033)	42
Matériel de bureaux	20 278	384	-	20 662	(19 153)	(230)	(19 383)	1 279
Matériel de sécurité	11 899	128	-	12 027	(6 678)	(502)	(7 180)	4 847
Matériel de climatisation	6 262	11	-	6 273	(6 021)	(39)	(6 061)	212
Agencements, amén. et instal.	84 072	5 523	-	89 594	(56 264)	(2 395)	(58 659)	30 935
Mob- bureau hors expl	33	-	-	33	(33)	-	(33)	-
Mat-outil hors exploit	403	-	-	403	(389)	(3)	(391)	12
Immeubles hors exploit	22 793	-	-	22 793	(4 056)	-	(4 056)	18 737
Constructions en cours	333	-	-	333	-	-	-	333
TOTAL	410 486	10 061	-	420 545	(256 912)	(9 411)	(266 324)	154 221

5.7 – Autres actifs

Au 31/12/2026, les autres postes d'actif totalisent 419.600 mDT contre 270.286 mDT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Valeurs télécompensables (actifs) *	59 384	55 901	30 971	91,7%
Monétique (actifs) *	59 873	36 939	40 215	48,9%
Comptes multidevises *	151	2 892	2 452	(93,8%)
Siège, succursales et agences_Actif	6 931	4 389	14 536	(52,3%)
Déficit des caisses *	6 711	11 344	6 618	1,4%
Personnel - avances et acomptes	14 956	12 311	12 523	19,4%
Stocks divers	2 041	2 292	2 100	(2,8%)
IS (actifs) *	40 995	34 082	35 862	14,3%
Comptes d'ordre - actifs *	135 129	34 640	33 362	305,0%
Avances sur affaires contentieuses *	12 979	13 083	12 904	0,6%
Jetons de présence à recevoir *	11 668	12 977	4 002	191,6%
Comptes figés (actifs) *	94 282	93 337	94 176	0,1%
Affaire Etat TUN/GRP ABCI *	15 176	14 914	15 176	0,0%
SAISIE ARRET SUR CPT BCT *	7 990	-	7 990	0,0%
Autres comptes actifs *	(30)	19 768	5 276	(100,6%)
Total Brut	468 236	348 870	318 162	47,2%
Provisions sur les comptes figés *	(22 607)	(22 607)	(22 607)	-
Provisions sur des saisies arrêts au niveau de la BCT *	(7 990)	-	(7 990)	-
Provisions sur comptes Siège, succursales et agences *	(3 168)	(2 164)	(2 613)	(21,3%)
Provisions sur affaires contentieuses *	(12 518)	(12 125)	(12 402)	(0,9%)
Autres provisions sur les comptes d'actifs *	(2 353)	(2 253)	(2 265)	(3,9%)
Total net	419 600	309 721	270 286	55,2%

(*) Données au 30/06/2025 retraitées pour des besoins de comparabilité.

5.8 – Banque central et CCP

Au 30/06/2026 ce poste totalise 3.894mDT contre 16.351mDT au 31/12/2025. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Appel d'offre	-	631 000	-	-
Utilisations auprès de la BCT	3 894	17 662	16 351	(76,2%)
Dettes rattachées	-	12 474	-	-
TOTAL	3 894	661 136	16 351	(76,2%)

5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2026 ce poste totalise 469.884 mDT contre 336.396 mDT au 31/12/2025. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Comptes à vue des établissements bancaires	10 275	42 751	39	26246,2%
- Banques de dépôts	1	1	1	-
- Banques non-résidentes	10 274	42 750	38	26936,8%
Emprunts auprès des établissements bancaires	436 628	241 741	310 405	40,7%
- Emprunts en dinars	118 000	80 000	110 200	7,1%
- Emprunts en devises	318 628	161 741	200 205	59,2%
Avoir en compte des établissements financiers	22 087	19 672	25 900	(14,7%)
Dettes rattachées	894	26	52	1619,2%
Total	469 884	304 190	336 396	39,7%

La ventilation des emprunts des établissements bancaires et financiers selon la matérialisation des emprunts par des titres du marché interbancaires.

Description	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Non matérialisés par des titres	469 884	304 190	336 396	39,7%
Total	469 884	304 190	336 396	39,7%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 30/06/2026 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements bancaires	10 275	-	-	-	10 275
- Banques de dépôts	1	-	-	-	1
- Banques non-résidentes	10 274	-	-	-	10 274
Emprunts auprès des établissements bancaires	405 512	31 116	-	-	436 628
- Emprunts en dinars	118 000	-	-	-	118 000
- Emprunts en devises	287 512	31 116	-	-	318 628
Avoir en compte des établissements financiers	22 087	-	-	-	22 087
Dettes rattachées	775	119	-	-	894
Total	438 768	31 116	-	-	469 884

5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 12.973.356 mDT au 30/06/2026 contre 12.508.096 mDT au 31/12/2025.
Les dépôts se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Dépôts à vue	3 322 365	3 118 176	3 159 868	5,1%
Dépôts épargne	5 155 583	4 790 845	4 993 243	3,3%
Compte à terme	1 563 854	1 254 069	1 527 362	2,4%
Comptes en dinars convertibles	142 773	118 786	155 202	(8,0%)
Dépôts en devises	912 084	832 509	791 424	15,2%
Placements en devises	275 100	263 824	301 501	(8,8%)
Bons de caisse	624 366	643 236	674 043	(7,4%)
Autres sommes dues à la clientèle	355 357	367 622	371 529	(4,4%)
Dettes rattachées	28 874	12 874	15 424	87,2%
Certificats de dépôts	593 000	356 000	518 500	14,4%
Total	12 973 356	11 757 941	12 508 096	3,7%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf. à 3 mois	3mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	4 503 275	148 552	495	-	4 652 322
Dépôts à vue dinars	3 322 365	-	-	-	3 322 365
Comptes en dinars convertibles	142 773	-	-	-	142 773
Comptes en devises	912 084	-	-	-	912 084
Placement en devises	126 053	148 552	495	-	275 100
Dépôts épargne	5 155 582	-	-	-	5 155 582
Comptes spéciaux d'épargne	5 108 042	-	-	-	5 108 042
Autres comptes d'épargne	47 540	-	-	-	47 540
Dépôts à terme	1 330 506	1 314 999	135 717	-	2 781 222
Compte à terme	628 185	832 091	103 580	-	1 563 856
Bons de caisse	207 321	384 908	32 137	-	624 366
Certificats de dépôts	495 000	98 000	-	-	593 000
Autres sommes dues à la clientèle	355 356	-	-	-	355 356
Total	11 344 719	1 463 551	136 212	-	12 944 482

5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 347.419 mDT au 30/06/2026 contre 500.883 mDT au 31/12/2025 et se répartit comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Emprunts obligataires & privés	83 299	176 979	174 444	(52,2%)
Ressources spéciales	263 499	298 553	280 559	(6,1%)
Ressources budgétaires	69 622	76 671	73 067	(4,7%)
Ressources extérieures	193 877	221 882	207 492	(6,6%)
Intérêts sur emprunts obligataires	3 049	38 685	47 409	(93,6%)
Intérêts à payer sur ressources extérieures	2 085	2 849	2 643	(21,1%)
Dettes rattachées	388	388	388	-
Écart de conversion sur emprunt (*)	(4 901)	(4 768)	(4 559)	(7,5%)
Total	347 419	512 686	500 884	(30,6%)

(*) Le risque lié à la fluctuation de taux de change est couvert par le fonds national de garantie géré par Tunis Ré.

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 30/06/2026 se détaille comme suit :

Description	≤3 mois	]3 mois-1 an]	]1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	-	74 345	6 000	2 954	83 299

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 30/06/2026 comme suit :

Description	Solde décembre 2025	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde juin 2026
Emprunt long terme	76 775	-	(271)	(67 548)	8 956
Emprunt court terme	97 669	-	(90 873)	67 548	74 343
Total	174 444	-	(91 144)	-	83 299

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 30/06/2026 comme suit :

Description	≤3 mois	] 3 mois-1 an]	] 1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	2 806	28 137	115 681	47 254	193 878
Ressources budgétaires	469	7 436	25 934	35 782	69 621

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 30/06/2026 comme suit :

Description	Solde décembre 2025	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation	Solde juin 2026
Ressources long terme	240 737	1 940	-	(18 901)	873	224 651
Ressources court terme	39 822	-	(19 002)	18 028	-	38 848
Total ressources avant couverture	280 559	1 940	(19 002)	(873)	873	263 499
Couverture sur Ressources en devises	(4 559)	-	(342)	873	(873)	(4 901)
Total ressources	276 000	1 940	(19 344)	-	-	258 598

5.12 – Autres Passifs

Ce poste totalise 786.078 mDT au 30/06/2026 contre 654.632 mDT au 31/12/2025 :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Valeurs télécompensables (passifs) *	44 219	40 368	688	1,7%
Monétique (passifs) *	37 172	14 058	31 902	226,9%
Siège, succursales et agences_Passif	5 275	4 122	-	-
Compte d'ordre *	97 083	37 207	38 872	104,5%
Fonds de péréquation de change *	11 164	11 249	11 190	99,5%
Effets avec bons à payer non encore présentés à l'encaissement *	11 959	10 167	10 818	106,4%
Prélèvements sur EPS donnés *	61 268	41 945	45 721	109,0%
Excédent/déficit caisses *	10 114	14 024	10 001	71,3%
Personnel - charges à payer *	67 045	75 821	66 474	87,7%
État - impôts et taxes à payer *	34 701	31 307	40 391	129,0%
CSS (passifs) *	(1 400)	(392)	1 428	364,2%
Charges sociales à payer *	17 684	11 882	12 046	101,4%
Jetons de présence à payer *	2 117	1 541	2 158	140,1%
Autres charges à payer *	10 475	7 103	7 860	110,7%
Comptes figés (passifs) *	113 727	114 145	114 125	100,0%
Autres comptes passifs *	4 710	10 510	10 816	102,9%
Provisions pour IDR *	84 234	83 112	83 326	100,3%
Provisions sur engagements par signature *	94 550	81 350	88 814	109,2%
Provisions sur risques des affaires contre la Banque *	54 370	57 547	53 996	93,8%
Provisions sur suspens BCT et correspondants NOSTRO *	3 610	28 899	2 794	9,7%
Provisions multidevises *	12 105	12 105	12 105	100,0%
Autres provisions pour risques et charges *	9 896	8 853	9 108	102,9%
Total	786 078	696 922	654 632	93,9%

(*) Données au 30/06/2025 retraitées pour des besoins de comparabilité.

5.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776.875 mDT. Il est composé de 155.375.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Dotation de l'État	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves pour fonds social	Réserves pour risques bancaires	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
Capitaux propres retraités au 31-12-2024	776 875	-	86 614	23 636	49 479	80 305	29 974	7 289	45 028	(5 536)	20 931	86 107	82 500	1 283 202
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44 070	(82 500)	(38 430)
Souscription Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement dotation de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Mouvement	-	-	-	8 430	-	-	30 000	(1 108)	-	(4 055)	(1 099)	647	-	32 814
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65 930	65 930
Capitaux propres au 31-12-2025	776 875	-	86 614	32 066	49 479	80 305	59 974	6 181	45 028	(9 591)	19 832	130 824	65 930	1 343 516
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 092	(65 930)	(39 838)
Souscription Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement dotation de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(30 638)	-	(30 638)
Autres Mouvement	-	-	-	9 838	-	-	30 000	(582)	-	(1 249)	-	-	-	38 006
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 062	9 062
Capitaux propres au 30-06-2026	776 875	-	86 614	41 904	49 479	80 305	89 974	5 599	45 028	(10 840)	19 832	126 278	9 062	1 320 109

Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation.

Nombre Total d'actions ordinaires	155 375 000
Nombre d'actions propres	2 186 329
Le pourcentage des actions détenues par la banque par rapport au total des actions en circulation	1,41%

5.13.1– Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social s'élèvent au 30/06/2026 à 5.599 mDT contre 6.181mDT au 31/12/2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025
Prêts au personnel	4 391	5 175	4 780
Trésorerie	1 208	1 539	1 401
Réserve pour Fonds Social	5 599	6 714	6 181

5.13.2– Bénéfice par action

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en DT)	9 062 335	22 317 968	65 929 603	-86,3%
Nombre d'actions ordinaires	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions propres	2 186 329	1 170 345	1 883 762	16,1%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	153 188 671	154 204 655	153 491 238	-0,2%
Nombre d'actions moyen pondéré	155 375 000	155 375 000	155 375 000	0,0%
Bénéfices revenant aux actions propres	127 519	168 108	799 329	-84,0%
Bénéfice par action de valeur nominale de DT	0,059	0,145	0,430	(86,2%)

6- NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1 - Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 30 Juin 2026 des éléments suivants :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	985 243	1 018 638	1 001 055	(1,6%)
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	414 577	392 888	374 020	10,8%
Total cautions, avals et autres garanties données	1 399 820	1 411 526	1 375 075	1,8%
Crédits documentaires et acceptations import	541 701	626 756	601 319	(9,9%)
Crédits documentaires et acceptations export	62 877	37 076	195 025	(67,8%)
Total crédits documentaires	604 578	663 832	796 344	(24,1%)
Total passifs éventuels	2 004 398	2 075 358	2 171 419	(7,7%)

6.2 - Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 30 juin 2026 à 237.653 mDT contre 210.444 mDT au 31 décembre 2025.

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Engagements de financement	237 627	243 292	210 418	12,9%
Engagements sur titres	26	26	26	-
Total	237 653	243 318	210 444	12,9%

6.3 - Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 juin 2026 à 5.613.263 mDT contre 5.366.092 mDT au 31 décembre 2025 :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	414 577	392 888	374 019	10,8%
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	2 264 672	2 070 735	1 954 878	15,8%
Garanties reçues de la clientèle	2 934 014	2 800 130	3 037 195	(3,4%)
Total	5 613 263	5 263 753	5 366 092	4,6%

7- NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 30 juin 2026 à 350.583 mDT contre à 450.397 mDT au 30 juin 2025 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	22 859	22 298	49 186	2,5%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire dinars	11 807	9 556	25 419	23,6%
Intérêt sur prêts sur le marché monétaire devises	11 052	12 742	23 767	(13,3%)
Intérêts sur créances sur la clientèle	315 443	415 482	807 503	(24,1%)
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	39 484	41 253	81 124	(4,3%)
Intérêts sur crédit à la clientèle	275 959	374 229	726 379	(26,3%)
Revenus assimilés	12 281	12 617	25 415	(2,7%)
Total	350 583	450 397	882 104	(22,2%)

7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 juin 2026 à 66.328 mDT contre 66.590 mDT au 30 juin 2025 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Chèques, effets, virements et tenue de compte	26 162	27 408	54 101	(4,5%)
Opérations sur titres	347	343	706	1,2%
Opérations de change	8 311	7 407	16 812	12,2%
Opérations de commerce extérieur	5 138	5 118	10 683	0,4%
Coffre-fort	16	20	59	(20,0%)
Études	8 648	8 577	17 043	0,8%
Autres	17 706	17 717	36 721	(0,1%)
Total	66 328	66 590	136 125	(0,4%)

7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2026 à 30.476 mDT contre 40.606 mDT au 30 juin 2025 et s'analyse comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Gains nets sur titres de transaction	1 038	5 928	10 784	(82,5%)
Intérêts nets sur bons de trésor	1 038	5 928	10 784	(82,5%)
Gains (pertes) nets sur titres de placement	8 386	12 431	17 085	(32,5%)
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	7 526	10 098	13 404	(25,5%)
Gains/Pertes sur titres de placement	860	2 333	3 681	(63,1%)
Gains nets sur opérations de change	21 052	22 247	53 026	(5,4%)
Résultat sur opérations de change	21 052	21 061	51 840	(0,0%)
Commissions sur change manuel	-	1 186	1 186	(100,0%)
Total	30 476	40 606	80 895	(24,9%)

7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 30 juin 2026 à 216.257 mDT contre 170.166 mDT au 30 juin 2025 et s'analysent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	53 145	56 209	110 996	(5,5%)
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	146 207	97 352	223 839	50,2%
Dividendes et revenus assimilés /titres de participations	16 905	16 605	18 583	1,8%
Total en mDT	216 257	170 166	353 418	27,1%

7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 juin 2026 à -341.335 mDT contre -370.005 mDT au 30 juin 2025 et se détaillent comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Opérations avec les établissements bancaires	(2 937)	(31 539)	(45 739)	90,7%
Opérations avec la clientèle	(327 107)	(320 278)	(657 241)	(2,1%)
Emprunts et ressources spéciales	(11 279)	(18 178)	(34 655)	38,0%
Autres intérêts et charges	(12)	(10)	(14)	(20,0%)
Total	(341 335)	(370 005)	(737 649)	7,7%

7.6 – Analyse de l'évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire a enregistré une augmentation de -10,5% entre juin 2025 et juin 2026, cette évolution est expliquée comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Intérêts et revenus assimilés	350 583	450 397	882 104	(22,2%)
Intérêt courus et charges assimilées	(341 335)	(370 005)	(737 649)	7,7%
Marge nette d'intérêts	9 248	80 392	144 455	(88,5%)
Commissions reçues	66 328	66 590	136 125	(0,4%)
Commissions payées	(8 608)	(7 361)	(16 341)	(16,9%)
Commissions nettes	57 720	59 229	119 784	(2,5%)
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	30 476	40 606	80 895	(24,9%)
Revenus du portefeuille titres d'investissement	216 257	170 166	353 418	27,1%
Produit net bancaire	313 701	350 393	698 552	(10,5%)

7.7 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(127 754)	(154 953)	(277 997)	17,6%
Dotations aux provisions pour créances douteuses	(82 966)	(125 159)	(213 013)	33,7%
Dotations aux provisions additionnelles	(70 348)	(68 254)	(136 215)	(3,1%)
Reprises sur provisions pour créances douteuses	23 235	37 186	90 546	(37,5%)
Reprises sur provisions additionnelles	6 880	1 950	28 230	252,8%
Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	-	-	17 139	-
Créances cédées à STRC ou radiées	(5 868)	(176)	(78 311)	(3234,1%)
Créances passées par pertes	(411)	(707)	(3 196)	41,9%
Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	1 724	207	16 823	732,9%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(3 646)	(404)	9 753	(802,5%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(3 762)	(3 795)	(14 789)	0,9%
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social •	-	(13)	(13)	100,0%
Reprises de provisions pour risques et charges	116	3 396	34 834	(96,6%)
Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	-	8	8	(100,0%)
Autres pertes et profits exceptionnels	-	-	(10 287)	-
TOTAL	(131 400)	(155 357)	(268 244)	15,4%

7.8 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2026, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(35)	(1 306)	(14 350)	97,3%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(119)	(359)	(1 177)	66,9%
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	45	363	723	(87,6%)
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	367	2 533	3 913	(85,5%)
Reprises sur provisions pour fonds gérés	850	75	1 010	1033,3%
Total	1 108	1 306	(9 881)	(15,2%)

7.9 – Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 30/06/2026 un total de 1.064 mDT contre 1.009 mDT au 30/06/2025, détaillés comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Revenus des immeubles	956	991	1 743	(3,5%)
Autres produits accessoires	108	19	33	480,6%
Total	1 064	1 009	1 776	5,4%

7.10 – Frais personnel

Les frais de personnel ont atteint au 30 Juin 2026 un total de 134.613 mDT contre 117.438 mDT au 30 Juin 2025, détaillés comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Rémunération du personnel	(101 103)	(87 525)	(178 208)	(15,5%)
Charges sociales	(30 956)	(27 831)	(56 415)	(11,2%)
Autres charges liées au personnel	(2 554)	(2 082)	(3 340)	(22,7%)
Total	(134 613)	(117 438)	(237 963)	(14,6%)

7.11– Charges générales d’exploitation

Les charges générales d’exploitation ont atteint au 30 Juin 2026 un total de 44.075 mDT contre 48.994 mDT au 30 Juin 2025, détaillées comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Loyer	(3 667)	(2 572)	(5 263)	(42,6%)
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(3 332)	(2 948)	(7 915)	(13,0%)
Travaux et façons exécutés par des tiers	(2 704)	(9 916)	(14 712)	72,7%
Cotisation d’adhésion Fonds de garantie de dépôts	(17 022)	(15 727)	(31 492)	(8,2%)
Primes d'assurance	(1 509)	(1 566)	(2 601)	3,6%
Autres	(1 489)	(1 079)	(3 323)	(38,0%)
Impôts et taxes	(3 735)	(3 849)	(8 743)	3,0%
Fournitures faites à l'entreprise	(413)	19	(834)	(2273,7%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(2 486)	(1 853)	(4 419)	(34,2%)
Transport et déplacement	(167)	(158)	(306)	(5,7%)
Frais divers de gestion	(7 551)	(9 345)	(18 225)	19,2%
Total	(44 075)	(48 994)	(97 833)	10,0%

7.12– Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 15.410 mDT au 30/06/2026 à contre 11.560 mDT au 30/06/2025 et se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Gains provenant des autres éléments ordinaires	16 542	15 035	29 719	10,0%
- Subvention TFP	2 080	1 972	1 972	5,5%
Autres gains (1)	14 462	13 063	27 747	10,7%
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	(1 132)	(3 475)	(7 931)	67,4%
Total	15 410	11 560	21 788	33,3%

(1) Les autres gains au 30/06/2026 englobent principalement les récupérations de produits sur créances radiées antérieurement et ce pour un montant de 11.512 mDT.

7.13– Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 30 Juin 2026 à 2.316 mdt contre 10.150 mdt au 30 Juin 2025.

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Résultat fiscal	5 789	25 375	55 846	(77,2%)
Impôts sur les sociétés	(2 316)	(10 150)	(22 338)	77,2%

7.14– Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 30 Juin 2026 à 405 mdt et se détaille comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Contribution conjoncturelle	(405)	(761)	(3 909)	46,8%
Total	(405)	(761)	(3 909)	(513,7%)

8- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

8.1 – Flux de trésorerie nette affectée aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, en juin 2026, un flux de trésorerie net positif de 6 134 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 75 331 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 225 263 mDT ;
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 451 810 mDT ;
- Les acquisitions/cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 104 955 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont engendré un flux négatif de 145 351 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 35 926 mDT.

8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé en juin 2026, un flux net négatif de 34 246 mDT.

8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, en juin 2026, un flux de trésorerie net négatif de 140 434 mDT.

8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 30 Juin 2026, un solde de 896.168 mDT contre 283.575 mDT au 30 Juin 2025, détaillées comme suit :

Libellé	Fin juin 2026	Fin juin 2025	Fin décembre 2025	Variation %
Caisse, CCP et reprise de liquidité	131 472	122 584	114 597	7,3%
BCT	16 073	(566 347)	5 114	102,8%
Banques et organismes spécialisés	96 433	50 323	104 910	91,6%
Prêts emprunts sur le marché monétaire	624 023	523 691	840 093	19,2%
Titres de transactions	28 167	153 324	-	(81,6%)
Total	896 168	283 575	1 064 714	216,0%

9- NOTES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A L'ARRETÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers ont été autorisés pour la publication par le Conseil d'administration du 27 août 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

10 - NOTES SUR LES PARTIES LIÉES

10.1 -Conventions nouvellement conclues et/ou réalisées au cours du premier semestre 2026

- 1) La STB Bank a cédé à sa filiale STRC une enveloppe de créances compromises se présentant comme suit :

Désignation	Montant des créances brutes cédées ou radiées en mille dinars	Montant des agios et intérêts réservés en mille dinars	Montant des provisions en mille dinars	Montant des créances nettes cédées et radiées en mille dinars
Lot 2026	5 907	1 664	4 206	37
Total en mille dinars	5 907	1 664	4 206	37

- 2) Courant le premier semestre 2026, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR deux conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 30 millions de dinars.

L'encours de ces deux fonds au 30 juin 2026 est de 30,070 millions de dinars.

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fonds alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;
- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

- 3) Courant le premier semestre 2026, et en vertu des décisions du ministère des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 1 114 millions de dinars.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- 4) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, courant le premier semestre 2026, par les filiales et entreprises associées de la STB Bank s'élève au 30/06/2026 à 326,110 millions de dinars et se répartit comme suit :

Relation	Nature du dépôts	Statut	Période en nombre de jours	Taux d'intérêts	Encours au 30/06/2026
ACTIVHOTELS	Certificat de dépôt	Filiale	90	7,99%	1 000
ACTIVHOTELS	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	800
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	1 100
STB MANAGER	Certificat de dépôt	Filiale	180	8,49%	500
STE TOURISTIQUE ED DKHILA EXTENSION	Certificat de dépôt	Filiale	30	7,99%	1 500
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Certificat de dépôt	Filiale	10	8,79%	112 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Certificat de dépôt	Filiale	180	9,29%	10 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Certificat de dépôt	Filiale	270	9,29%	5 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Certificat de dépôt	Filiale	350	9,29%	17 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	120	TMM+1,8%	25 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	150	TMM+1,8%	10 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	180	TMM+1,8%	38 000
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	Dépôt à terme	Filiale	200	TMM+1,8%	5 000
SICAV L'EPARGNANT	Certificat de dépôt	Filiale	10	8,79%	16 000
SICAV L'EPARGNANT	Certificat de dépôt	Filiale	180	9,29%	10 000
SICAV L'EPARGNANT	Certificat de dépôt	Filiale	270	9,29%	3 000
SICAV L'EPARGNANT	Certificat de dépôt	Filiale	350	9,29%	3 000
SICAV L'EPARGNANT	Dépôt à terme	Filiale	180	TMM+1,8%	10 000
SICAV L'EPARGNANT	Dépôt à terme	Filiale	189	TMM+1,8%	5 000
SICAV L'EPARGNANT	Dépôt à terme	Filiale	200	TMM+1,8%	5 000
SICAV AVENIR	Dépôt à terme	Filiale	120	TMM+1,8%	200
SICAV L'INVESTISSEUR	Certificat de dépôt	Filiale	10	8,79%	3 000
SICAV L'INVESTISSEUR	Dépôt à terme	Filiale	120	TMM+1,8%	200
STB INVEST	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	1 900
POLE DE COMPET MONASTIR EL FEJJA	Dépôt à terme	ENTREPRISE ASSOCIEE	90	TMM+1%	500
LA GENERALE DE VENTE "GEVE"	Dépôt à terme	Filiale	180	TMM+1,42%	3 400
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL "MGERT"	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+0,5%	760
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL "MGERT"	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	2 000
MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL "MGERT"	Dépôt à terme	Filiale	180	TMM+1%	6 250
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT "STRC"	Dépôt à terme	Filiale	90	TMM+1%	29 000
Total en mille dinars					326 110

Au cours du premier semestre 2026, la STB Bank a comptabilisé une charge globale de 11,674 millions de dinars au titre de ces différentes conventions de dépôts.

- 5) L'Assemblée Générale Ordinaire de la STB Bank tenu le 30 avril 2026 fixe le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2025 à deux cents (200) millimes par action. Les filiales et les entreprises associées ayant bénéficié des dividendes sont les suivantes :

Société	Dividendes versées
MGERT	2 000
SICAV AVENIR	2 200
SICAV L'INVESTISSEUR	3 179
STB INVEST	64 142
STB SICAR	2 540
STRC	4 000
STB EVOLUTIF FCP	100
Total des dividendes versées aux filiales et entreprises associées en dinars	78 162

10.2 – Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- 1) Antérieurement au premier semestre 2026, La STB Bank a conclu avec l'État des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer des subventions non remboursables, des dotations ou des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours cumulé de ces fonds budgétaires s'élève à 69 621 mille dinars au 30 juin 2026. Les commissions de gestion revenant à la STB Bank, au titre du premier semestre 2026, totalisent un montant de 16 mille dinars (hors TVA).

- 2) Antérieurement au premier semestre, et en vertu des décisions du ministère des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garanties accordées par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques. Au 30 juin 2026, ces garanties totalisent un montant de 937,5 millions de dinars.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- 3) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a souscrit aux emprunts nationaux émis par l'État Tunisien, principal actionnaire. Les caractéristiques de ces emprunts, leurs encours au 30 juin 2026 ainsi leur impact sur le résultat de l'exercice 2026 se présente comme suit :

Désignation	Année de souscription	Durée de remboursement	Taux d'intérêts	Montant souscrit	Encours au 30/06/2026	Intérêts 2026
EMP NAT 2021-1	2021	5 ans	8,80%	25 000	25 000	1 091
EMP NAT 2021-2	2021	5 ans	8,80%	15 000	15 000	655
EMP NAT 2021-3	2021	5 ans	8,80%	35 000	35 000	1 527
EMP NAT 2022-1	2022	7 ans	TMM+2,5%	25 000	15 000	811
EMP NAT 2022-2	2022	7 ans	TMM+2,2%	26 000	15 600	917
EMP NAT 2022-3	2022	7 ans	TMM+2,2%	72 000	57 600	2 639
EMP NAT 2022-4	2022	7 ans	TMM+2,2%	80 000	64 000	2 742
EMP NAT 2023-1	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	80 000	70 000	3 585
EMP NAT 2023-2	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	54 000	47 250	2 587
EMP NAT 2023-3	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	39 500	39 500	1 949
EMP NAT 2023-4	2023	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	100 000	100 000	4 934
EMP NAT 2024-1	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	100 000	100 000	4 907
EMP NAT 2024-2	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	120 000	120 000	5 921
EMP NAT 2024-3	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	200 000	200 000	9 868
EMP NAT 2024-4	2024	10 ans avec 2ans de grâce	9,95%	150 000	150 000	7 401
Total en mille dinars				1 121 500	1 053 950	51 534

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- 4) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a signé avec l'État Tunisien, via ses ministères, des conventions de financement en devises dans le cadre du prêt syndiqué octroyé par les banques tunisiennes à l'État. Les caractéristiques de ces prêts syndiqués, leurs encours au 30 juin 2026 ainsi leur impact sur le résultat du premier semestre 2026 se présente comme suit :

Nature de la convention	Relation	Année d'octroi	Période	Taux d'intérêt	Montant en devise	Encours en devise au 30/06/2026	Encours au 30/06/2026 en mille dinars	Intérêts au 30/06/2026 en mille dinars
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2021	5ans	2,75%	20 millions EUR	0	0	366
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2022	4ans	2,90%	15 millions EUR	0	0	303
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2023	4ans	Euribor 6 mois +1,70%	30 millions EUR	30 millions EUR	101 390	2 015
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2024	4ans	4,75%	2 millions EUR	2 millions EUR	6 759	161
Prêt syndiqué	Ministère des finances	2024	2ans	5,85%	5 millions USD	5 millions USD	14 818	424
Total							122 967	3 269

- 5) L'encours des concours (hors prêts syndiqués) accordés par la STB à l'État Tunisien (principal actionnaire), via ses ministères, s'élève à 368 millions de dinars au 30 juin 2026.

- 6) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire pour un montant de 70 000 mille dinars pour une période de 7 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,25%.

La garantie de l'Etat accordée à la STB au titre de ce prêt, soit 70 000 mille dinars, à la suite de la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 février 2021. Toutefois, selon une correspondance reçue du ministère des Finances en datedu 01 mars 2022, ladite garantie est prolongée jusqu'à l'achèvement de la liquidation de la BFT. Au cours du premier semestre 2026, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts (totalement provisionnés) pour un montant de 99 mille dinars (hors TVA) au titre de ce prêt.

- 7) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire pour un montant de 560 mille USD, soit l'équivalent de 1 660 mille dinars échu le 01 mars 2022 et demeurent en impayés au 30 juin 2026.

Au cours du premier semestre 2026, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts (totalement provisionnés) pour un montant de 8 mille dinars (hors TVA) au titre de ce prêt.

- 8) La STB a souscrit en date du 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions euros, soit l'équivalent de 39,560 millions de dinars, garanti par l'État en vertu de la décision du ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

Elle a procédé, ensuite, en date du 26 mai 2017, 05 juillet 2018, 01 décembre 2020, 28 octobre 2022, 28 octobre 2023, 28 octobre 2024 et 28 octobre 2025 à des remboursements respectivement pour 6 millions d'euros, 3 millions d'euros, 2,289 millions d'euros, 0,942 millions d'euros, 0,534 millions d'euros, 0,534 millions d'euros et 0,534 millions d'euros.

Courant l'exercice 2022, elle a procédé également à la conversion d'une partie de cet emprunt en capital de ladite société pour un montant de 1,634 millions d'euros.

Au 30 juin 2026, l'encours de cet emprunt, s'élevant à 0,534 millions d'euros soit l'équivalent de 1,803 millions de dinars a été provisionné en totalité.

Au cours du premier semestre 2026, la STB Bank a comptabilisé des produits d'intérêts pour un montant de 20 mille dinars au titre de cet emprunt obligataire subordonné.

- 9) Antérieurement au premier semestre 2026, les administrateurs, les entreprises associées ainsi que les filiales de la STB ont souscrit aux différents emprunts obligataires subordonnés émis par la STB.

Les encours des montants souscrits, se détaillent au 30/06/2026 comme suit :

Société	Montant souscrit	Encours au 30/06/2026
STB Finance	1 500 000	1 500 000
STB Invest	9 000 000	5 000 000
STB SICAR	2 000 000	200 000
SICAV l'épargnant	3 899 600	2 878 000
SICAV l'épargne Obligataire	6 778 000	5 139 700
SICAV l'investisseur	37 000	15 400
SICAV avenir	61 000	44 700
FCP Capital Plus	697 000	633 000
FCP STB Evolutif	25 000	25 000
Total des obligations souscrites par les filiales et entreprises associées	23 997 600	15 435 800
STAR	7 000 000	1 600 000
MAE	7 000 000	2 000 000
Total des obligations souscrites par les administrateurs	14 000 000	3 600 000
Total en mille dinars	37 997 600	19 035 800

10) En vertu des conventions conclues avec la SICAV l'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds. En rémunération des prestations fournies, elle bénéficie des commissions suivantes :

- * 0,075% du montant de l'actif net de la SICAV l'Épargnant calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier semestre 2026, s'élève à 59 678 DT (hors TVA) ;
- * 0,1% du montant de l'actif net de la SICAV Investisseur calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier semestre 2026, s'élève à 693 DT (hors TVA) ;
- * 0,075% du montant de l'actif net de la SICAV l'Épargne Obligataire calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du premier semestre 2026, s'élève 114 917 DT (hors TVA) ;
- * Une commission fixe de 1000 DT (Hors TVA) versée annuellement par la SICAV Avenir.

11) En vertu des conventions conclues avec la STB Finance, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds pour FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB Finance.

En rémunération des prestations fournies, la banque bénéficie d'une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission est annuelle.

12) En vertu des conventions conclues avec la STB Finance, la STB Bank assure la fonction de dépositaire de titres et fonds pour FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB Finance.

En rémunération des prestations fournies, la banque bénéficie d'une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission perçue, au titre du deuxième semestre 2026, s'élève à 4 828,624 DT (hors TVA).

13) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a conclu des conventions avec sa filiale STB FINANCE permettant à cette dernière :

- * La gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB qui s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque.

En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties.

- * La gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées. En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- 14) L'encours cumulé des conventions de dépôts à terme souscrites, antérieurement au premier semestre 2026, par les filiales et entreprises associées de la STB Bank s'élève au 30/06/2026 à 1 million de dinars.

Relation	Nature du dépôts	Statut	Période en nombre de jours	Taux d'intérêts	Encours au 30/06/2026
STB SICAR	Dépôt à terme	Filiale	1 095	TMM+2%	1 000
Total en mille dinars					1 000

Au cours du premier semestre 2026, la STB Bank a comptabilisé une charge d'un montant de 47 mille DT au titre de cette convention de dépôts à terme.

- 15) Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la STB Bank ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 30 juin 2026, comme suit :

Partie liée	Soldes des comptes		Agios/intérêts relatifs	
	Débiteurs	Créditeurs	Encaissés	Servis
L'Immobilière de l'Avenue		352 124	162	924
STRC		537 006		5 953
Sté Touristique ED-DKHILA		8 326		1 723
La Générale de Vente - GEVE		32 997	71	
SICAV L'Épargnant		7 364 748		21 593
SICAV L'Épargne Obligataire		12 796 124		73 433
SICAV L'Investisseur		1 065 695		183
SICAV L'Avenir		91 577		249
STB Manager		1 713		106
STB Finance		15 992 264	367	52 889
STB Invest	-1 390	340 212		766
ACTIVHÔTELS		114 646	71	
STB SICAR		5 004 824		168 013
STB MG		74 695		633
STB SG	-88 604		6 581	
Sté Magasins Généraux et Entrepôt Réel de Tunis	-6 897	574 204	1 162	437
Sté Tunisienne de Contrôle VERITAS		3 762 893	18	5 254
Pôle de Compétitivité de Monastir - EL FEJJA		95 850		101
Sté Civile Immobilière « La Maison du Banquier »		1 416	71	
SONIBANK		307 218		
Tunisian Foreign Bank - TFB		537 733	44	619
Total en dinars	-96 891	49 056 264	8 549	332 876

16) La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer au 30/06/2026 HT
STRC 1 ^{er} étage	10 000 (TTC)	01/07/2004	5%	Deuxième année de la location	11 805
STRC 2 ^{ème} étage	10 000 (TTC)	01/09/2001	5%	Deuxième année de la location	13 666
STRC 3 ^{ème} étage	10 000 (TTC)	01/04/2005	5%	Deuxième année de la location	11 243
STB MANAGER	32 700,203 (HTVA)	01/01/2025	5% (tous les deux ans)	01/01/2025	17 168
STB FINANCE	64 004,901 (HTVA)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2026	33 603
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	Troisième année de la location	3 063
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	Troisième année de la location	4 888
ACTIVHOTELS	4 927,864 (HTVA)	01/04/2023	5% (tous les deux ans)	Deuxième année de la location	2 587
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	53 932,800 (HTVA)	01/01/2022	2%	Deuxième année de la location	29 189
STB INVEST	35 765,301 (HTVA)	01/01/2023	5% (tous les deux ans)	01/01/2025	18 777
TOTAL EN DINARS					145 988

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

17) La STB Bank avait signé avec sa filiale STB SICAR des conventions de gestion de plusieurs fonds à capital-risque, constitués au cours de la période 1999-2024, pour un montant cumulé de 138,958 millions de dinars. Ces fonds gérés présentent, au 30 juin 2026, un solde cumulé (net de provisions) de 62,970 millions de dinars se détaillant comme suit :

Fonds gérés	Année de souscription	Montant	Encours au 30/06/2026
Fonds géré STB 1	1999	8 000	5 126
Fonds géré STB 2	2000	8 000	5 150
Fonds géré STB 3	2001	5 000	3 855
Fonds géré STB 4	2002	6 500	4 833
Fonds géré STB 5	2003	6 824	5 144
Fonds géré STB 6	2005	2 707	460
Fonds géré STB 7	2006	800	645
Fonds géré STB 8	2007	6 752	5 312
Fonds géré STB 9	2008	4 800	4 028
Fonds géré STB 10	2008	8 748	8 513
Fonds géré STB 11	2009	6 000	5 061
Fonds géré STB 12	2009	9 898	7 962
Fonds géré STB 14	2020	10 000	10 429
Fonds géré STB 15	2021	10 000	10 723
Fonds géré STB 16	2024	15 000	16 386
Fonds géré STB 17	2025	15 000	15 509
Fonds géré ID STB 1	2002	2 000	1 233
Fonds géré ID STB 2	2002	2 000	1 261
Fonds géré ID STB 3	2003	5 436	3 907
Fonds géré ID STB 4	2005	360	315
Fonds géré ID STB 5	2006	1 133	857
Fonds géré ID STB 6	2007	4 000	1 958
Montant Brut		138 958	118 664
Moins : Provisions			-55 694
Montant Net en millions			62 970

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds à capital-risque constitués au cours de la période 1999-2009, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré, payée préalablement à la déduction de tous frais et commissions, avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;
- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;
- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion des fonds à capital-risque confiés en 2020, 2021, 2024 et 2025 se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1,25% du montant du fonds alloué à la fin de chaque exercice ;
- Commission de performance de 25% calculée sur les plus-values réalisées nettes des pertes enregistrées ;
- Commission sur dividendes de 10% des dividendes servis par les sociétés du portefeuille.

Au 30/06/2026, la STB Bank a comptabilisé une charge globale de 963 mille dinars au titre de ces différentes commissions de gestion.

- 18) Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, à ses administrateurs et à ses dirigeants totalisent, au 30/06/2026, un montant de 33,570 millions de dinars, répartis comme suit :

Groupe	Relation	Débit en compte	Autres engagements	Total engagements
Groupe STB	IMMOBILIERE DE L'AVENUE		24 219 144	24 219 144
	MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOT REEL		250 000	250 000
	STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT		1 428 571	1 428 571
	STE TOURISTIQUE ED DKHILA EXTENSION		1 935 500	1 935 500
	STB INVEST	1 390		1 390
	S T B SECURITE GARDIENNAGE	88 604		88 604
Administrateurs	STAR		5 506 952	5 506 952
	Autres		139 400	139 400
Total en dinars		89 994	33 479 568	33 569 562

19) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a accordé à sa filiale "ED-DKHILA" un crédit de consolidation, d'assainissement et de restructuration pour un montant de 2 765 mille dinars. Le détail de cette convention se présente comme suit :

Nature du prêt	Montant du prêt	Période	Taux d'intérêt	Encours au 30/06/2026	Intérêts au 30/06/2026
Crédit de consolidation	2 765	7 ans (avec 2 ans de franchise)	TMM+2,5%	1 936	99
Total en mille dinars	2 765			1 936	99

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

20) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB a accordé à sa filiale "STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT STRC" un crédit à moyen terme d'investissement pour un montant de 10 000 mille dinars. Le détail de cette convention se présente comme suit :

Nature du prêt	Montant du prêt	Période	Taux d'intérêt	Encours au 30/06/2026	Intérêts au 30/06/2026
Crédit d'investissement	10 000	7 ans	TMM+1,5%	1 429	273
Total en mille dinars	10 000			1 429	273

21) Antérieurement au premier semestre 2026, la STB Bank a conclu une convention de compte courant associé, non rémunéré, avec la société apparentée « L'Immobilière de l'Avenue », dont l'encours, au 30 juin 2026, s'élève 1 162 mille DT.

10.3 - Obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

1) Éléments de rémunération et avantages du Directeur Général

Le Directeur Général de la Banque a été nommé par décisions du Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 24 juin 2024.

Le décret N° 469 publié au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) le 4 décembre 2025 a formalisé l'octroi d'une dérogation permettant au directeur général de la STB Bank, de prolonger ses fonctions dans le secteur public pour une année supplémentaire après l'atteinte de l'âge légal de la retraite et ce à partir du 01 décembre 2025.

Les éléments de rémunération et les avantages du Directeur Général par intérim ont été fixés par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 30 mai 2016, conformément au décret gouvernemental n° 2015-968 du 6 août 2015, fixant le régime de rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration. Ils se composent des éléments suivants :

- Un élément fixe qui consiste en un salaire mensuel net égal à 16 000 DT ;
- Des avantages en nature consistant en un quota de 500 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques avec un plafond de 250 dinars par mois ;
- Un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui est calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le Conseil d'Administration ainsi que des indicateurs financiers.

2) Éléments de rémunération et avantages du Secrétaire Général

Le décret N° 70 publié au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) le 4 mai 2026 a formalisé l'octroi d'une dérogation permettant au secrétaire général de la STB Bank, de prolonger ses fonctions dans le secteur public pour une année supplémentaire après l'atteinte de l'âge légal de la retraite et ce à partir du 01 avril 2026.

Les éléments de rémunération et les avantages du Secrétaire Général, tels que révisés par le Comité de Nomination et de Rémunération de la Banque réuni le 14 octobre 2016, ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 16 novembre 2016 et le 16 septembre 2020. Ils se composent des éléments suivants :

- Une indemnité de fonction de 2 000 DT par mois ;
- Une indemnité de logement de 500 DT par mois ;
- Une indemnité de consommation courante de 400 DT par mois ;
- Un élément annuel variable qui ne dépasse pas 25% du montant de l'élément fixe et qui est calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.
- Des avantages en nature consistant en un quota de 400 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques ;

Le Secrétaire Général gardent les éléments de salaire (12 salaires, prime de bilan, prime d'intéressement, prime de rendement et prime de gratification).

3) Jetons de présence et rémunérations assimilés accordés aux administrateurs

Le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs ainsi que les rémunérations des présidents et membres des comités émanant du Conseil d'Administration ont été fixés par décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 avril 2025, comme suit :

- Un montant de quatre mille Dinars brut (4.000 Dinars) pour chaque présence à chaque séance du Président du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 24.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances ;
- Un montant de deux mille Dinars brut (2.000 Dinars) pour chaque présence effective à chaque séance et pour chaque membre du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 12.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille Dinars net (2.000 dinars) pour chaque Président du Comité d'Audit et du Président du Comité des Risques, à condition que le montant net annuel n'excède pas 12.000 Dinars, pour chaque présence.
- Un montant de mille cinq cents Dinars net (1.500 Dinars) pour chaque présence effective à chaque séance pour chaque membre du Comité des Risques et du Comité d'Audit et pour chaque membre de l'un des autres comités émanant du Conseil d'Administration, à condition que le montant net annuel n'excède pas 9.000 Dinars, quel que soit le nombre de séances et ce, à compter du 30 avril 2025 et sans prendre en compte les séances précédentes.

Les présidents et les membres appartenant à plus d'une commission ne reçoivent qu'une seule allocation calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix, dans la limite de 06 réunions annuelles et ce, à compter du 30 avril 2025.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

Le montant brut cumulé des jetons de présence et autres rémunérations revenant aux administrateurs de la Banque, s'élève au 30/06/2026 à 279,125 mille DT et se décompose comme suit :

Désignation	Montant (Brut)
Jetons de présence revenant aux administrateurs	164 000
Rémunérations des membres des comités issus du Conseil	115 125
Total en DT	279 125

4) Obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants selon les états financiers arrêtés au 30 juin 2026

Au vu de ce qui précède, les obligations et engagements de la STB Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2026, se présentent comme suit :

Catégorie	Directeur Général		Secrétaire Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 30/06/2026	Charges de l'exercice	Passif au 30/06/2026
Avantages à court terme	358 973	116 934	152 988	48 096
Avantages postérieurs à l'emploi	4 553	105 969	9 176	50 240
Indemnité de départ à la retraite (12 mois)	3 270	114 397	24 930	134 783
Total en DT	366 797	337 300	187 094	233 119

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2026

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Banque (STB BANK),

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 Avril 2026 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la « Société Tunisienne de Banque – STB », arrêtés au 30 juin 2026 et faisant apparaître, à cette date, un total bilan net de 15 900 740 KDT des capitaux propres positifs de 1 320 109 KDT, et un bénéfice net de la période s'élevant à 9 062 KDT.

Nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la STB Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2026, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

Le dispositif de contrôle comptable mis en place au sein de la banque présente des insuffisances, ne permettant pas d'assurer un suivi, une justification et un apurement en temps opportun de plusieurs comptes comptables. Cette situation a favorisé l'accumulation de soldes non justifiés, de suspens anciens non apurés et de comptes figés depuis plusieurs exercices, sans justification documentée ni analyse de leur nature. Ces insuffisances se traduisent principalement à travers les éléments suivants :

- Les comptes « Caisses » présentent des écarts avec les inventaires physiques, non justifiés à ce jour. Au 30 juin 2026, ces écarts sont provisionnés à hauteur de 5 044 KDT.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- Les rubriques « AC7 : Autres actifs » et « PA5 : Autres passifs » du bilan arrêté au 30 juin 2026 renferment un nombre important de comptes d'attente, de régularisation, d'ordre et inter-sièges, relatifs notamment aux opérations de télé-compensation, de monétique, de salle de marché Une partie de ces comptes est figée depuis plusieurs exercices sans qu'aucune action d'apurement n'ait été engagée à ce jour, et une partie des soldes courants ne fait l'objet d'aucune justification régulière et documentée de la part de la Banque.

Les soldes figés, toutes natures d'opérations confondues, totalisent 94 176 KDT en actifs et 114 125 KDT en passifs. Considérant que les soldes actifs trouvent, dans leur majorité, leur contrepartie au niveau des soldes passifs, la Banque a constitué, au 30 juin 2026, une provision de 27 484 KDT afin de couvrir le risque net identifié, et ce dans l'attente d'une mission d'apurement de ces comptes.

Par ailleurs, suite à la mise en place d'un nouveau système de comptabilité multidevise, des suspens et des écarts de conversion ont été identifiés. Au 30 juin 2026, le risque associé à l'apurement de ces comptes est provisionné par la Banque à hauteur de 12 105 KDT.

A la date d'émission de ce rapport, les informations recueillies auprès de la banque ne nous permettent pas de nous prononcer sur le fondement et la fiabilité des provisions constituées. La justification et l'apurement de ces comptes pourraient impacter de manière significative la situation financière de la Banque.

Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la question décrite ci-dessus, au paragraphe «Fondement de notre conclusion avec réserve », nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la STB Bank au 30 juin 2026, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) Au 30/06/2026, les engagements de la banque (Bilan et Hors bilan) envers les entités publiques s'élèvent à 2 794 206 KDT
Ces engagements sont couverts à concurrence de 2 051 456 KDT par les garanties de l'État, et de 36 662 KDT par d'autres garanties
- 2) Les engagements de la banque envers la Banque Franco-Tunisienne (BFT), déclarée en état de cessation de paiement, se présentent comme suit :
 - Une créance d'un montant de 71 766 KDT, qui figure au niveau de la rubrique « AC2: Créances sur les établissements bancaires et financiers », et couverte à concurrence de 70 000 KDT par une garantie de l'Etat et provisionnée à hauteur de 1 766 KDT.
 - Une créance de 15 176 KDT, qui figure au niveau de la rubrique « AC7 : Autres actifs », représentant les frais engagés par la Banque dans le cadre du contentieux en cours entre l'État Tunisien et le groupe ABCI, et provisionnée à hauteur de 190 KDT. Selon une correspondance émanant du Ministère des Finances et datée du 13 septembre 2022, le remboursement de cette créance interviendra après la réalisation des travaux d'inventaire et de vérification nécessaires, en coordination avec les services concernés de la Banque.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2026

- 3) La Banque a procédé, au cours de l'exercice 2025, à l'apurement d'anciens suspens BCT et Correspondants. Cependant, les états de rapprochement des comptes ouverts auprès de la BCT (Dinars et Devises) et des comptes des correspondants, arrêtés au 30 juin 2026, font apparaître d'anciens suspens résiduels totalisant les montants suivants :

	DEBIT <i>En KDT</i>	CREDIT <i>En KDT</i>
BCT		
Mvts comptabilisés par la Banque et non pris en compte par la BCT	12 041	7 574
Mvts comptabilisés par la BCT et non pris en compte par la Banque	6 161	38 941
Correspondants		
Mvts comptabilisés par la Banque et non pris en compte par les Correspondants	8 811	14 238
Mvts comptabilisés par les Correspondants et non pris en compte par la Banque	8 096	24 604
Total	35 109	85 357

Au 30 juin 2026, ces suspens sont provisionnés à hauteur de 3 648 KDT.

- 4) Comme indiqué au niveau de la note 4.1, la Banque a fait l'objet d'un contrôle social portant sur les exercices 2022 à 2024. En date du 20 avril 2026, une notification des résultats dudit contrôle fait ressortir des redressements d'un montant total de 3 805 KDT, hors pénalités de retard. Contestant les chefs de redressement notifiés, la Banque a entamé les procédures de défense nécessaires devant les instances compétentes.

Au 30 juin 2026, aucune provision en couverture du risque associé à cette situation n'a été constituée par la Banque.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31/08/2026

Les commissaires aux comptes

**P / Le groupement « Consulting &
Financial Firm – COK »**

Walid BEN AYED



P / Le groupement « 4A – CTK »

Wadï TRABELSI

